

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 52 (1960)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

52^e année

Mars 1960

N° 3

Pourquoi les jeunes font-ils grève ?

Par *Bruno Muralt*

Notre titre comporte une affirmation : les jeunes ont déserté les locaux de vote lors de la dernière élection du Conseil national. Pour le moment, nous ne disposons pas de chiffres de nature à démentir cette allégation. Nous savons tout au plus que 58% seulement des citoyens ont rempli leur devoir civique. Il serait intéressant, lors d'élections ou de votations ultérieures, de déceler la répartition des électeurs entre les diverses classes d'âge. Ce serait le seul moyen de déterminer si vraiment les jeunes cèdent plus largement à l'abstentionnisme que leurs aînés. On souhaiterait que quelques communes à tout le moins procèdent à cette investigation.

Quoi qu'il en soit, le titre de cet article n'a pas été choisi au hasard. Dans diverses villes, on a déjà officiellement constaté que la proportion des citoyens qui ne se donnent pas la peine de se déranger est plus forte parmi les jeunes que parmi les autres. Depuis quelque temps, j'ai pris moi-même l'habitude d'opérer, au local de mon quartier, un « contrôle » des votants. Chaque fois, je suis frappé par la faible proportion des moins de 35 ans. Nombre d'entretiens avec des jeunes gens m'ont amené à conclure qu'un petit nombre seulement d'entre eux s'intéressent vraiment à la politique. J'ai encore en mémoire une conversation avec trois jeunes zougois de 20 à 30 ans. « Je n'ai jamais été voter, m'a déclaré l'aîné, et je ne vois pas pourquoi j'irais. Tout cela, c'est de la frime; ça n'a pas la moindre influence sur... le recul des naissances. » (!) Les deux autres opinaient du bonnet. L'un d'eux ajouta qu'il était « neutre », qualité qui, à son avis, devrait être celle de tout bon Suisse. Je me suis laissé dire que, trois jours avant l'élection du Conseil national, maints jeunes gens ne savaient absolument pourquoi le peuple était appelé aux urnes. Evidemment, il faut se garder de généraliser. Il y a certainement en Suisse des jeunes gens que la politique intéresse et passionne. Mais je demeure cependant convaincu que les « neutres », les indifférents sont légion.